

Règlement intérieur de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris - 2018

01/02/2018

Le règlement intérieur des groupes hospitaliers et des hôpitaux de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris s'adresse aussi bien aux patients, à leurs familles qu'aux personnels. Il précise les droits et devoirs de chacun pour le bon fonctionnement de l'hôpital. Cette dernière version est celle arrêtée par le directeur général, après concertation avec le directoire, le 27 mars 2017 et intègre en préambule le « Manifeste des Valeurs de l'AP-HP ».